

L'AIDE INTERNATIONALE POUR APPUYER L'ÉGALITÉ DES GENRES

Rapport du Comité permanent des comptes publics

John Williamson, président



NOVEMBRE 2023 44° LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à

l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

L'AIDE INTERNATIONALE POUR APPUYER L'ÉGALITÉ DES GENRES

Rapport du Comité permanent des comptes publics

Le président John Williamson

NOVEMBRE 2023 44e LÉGISLATURE, 1re SESSION

AVIS AU LECTEUR
Rapports de comités présentés à la Chambre des communes
C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

PRÉSIDENT

John Williamson

VICE-PRÉSIDENTES

Jean Yip

Nathalie Sinclair-Desgagné

MEMBRES

Kody Blois

Valerie Bradford

Blake Desjarlais

Iqra Khalid

Kelly McCauley

John Nater

Brenda Shanahan

Jake Stewart

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Peter Fragiskatos

Marie-Hélène Gaudreau

Garnett Genuis

Michael Kram

Maninder Sidhu

Sonia Sidhu

Tony Van Bynen

Bob Zimmer

GREFFIER DU COMITÉ

Cédric Taquet

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

$Services\ d'information,\ d'éducation\ et\ de\ recherche\ parlementaires$

Mahdi Benmoussa, analyste André Léonard, analyste Dillan Theckedath, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

a l'honneur de présenter son

TRENTE-TROISIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(3)g) du Règlement, le Comité a étudié le Rapport 4, L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres — Affaires mondiales Canada, 2023 — Rapports 1 à 4 de la vérificatrice générale du Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :



L'AIDE INTERNATIONALE POUR APPUYER L'ÉGALITÉ DES GENRES

PRINCIPAUX CONSTATS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

- Les méthodes utilisées par Affaires mondiales Canada (AMC) pour gérer l'information sur les projets comportaient d'importantes lacunes. Le suivi des projets financés par le Ministère et l'établissement de rapports afférents n'étaient pas efficaces.
- Les rapports annuels au Parlement sur l'aide internationale faisaient état des résultats seulement pour environ la moitié des projets financés par AMC, ce qui était insuffisant pour refléter les résultats de façon exacte.
- AMC n'avait pas atteint deux objectifs de dépenses de la Politique d'aide internationale féministe du Canada sur trois¹.

Bureau du vérificateur général (BVG), L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres — Affaires mondiales Canada, rapport 4 des Rapports de 2023 de la vérificatrice générale du Canada, <u>Survol</u>, Nos constatations.



SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ ET ÉCHÉANCES

Tableau 1 — Sommaire des recommandations du comité et échéances

Recommandation	Mesure recommandée	Échéance
Recommandation 1	Affaires mondiales Canada (AMC) doit présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes : 1) un rapport sur le suivi de l'utilisation de la nouvelle base de données des documents de projet; 2) un rapport sur l'examen de la formation suivie par le personnel travaillant dans le domaine de l'aide internationale et un premier rapport d'étape sur le développement du nouveau système de gestion des subventions et contributions; 3) un rapport indiquant si le Ministère est toujours en voie d'élaborer son plan de formation du personnel afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et des contributions tel que prévu, et un second rapport d'étape sur le développement de ce nouveau système. Le Comité encourage aussi fortement AMC à accélérer la mise en place de son système de gestion des subventions et contributions.	1) 31 janvier 2024 2) 31 décembre 2024 3) 30 avril 2024
Recommandation 2	AMC doit présenter au Comité un rapport sur ses nouveaux indicateurs de rendement sur l'aide internationale; ces derniers devraient mesurer non seulement les extrants, mais aussi les résultats.	31 mars 2024
Recommandation 3	AMC doit présenter au Comité un rapport sur les ajustements apportés aux orientations, outils, formations et processus existants afin de tenir compte de facteurs identitaires au-delà de l'âge dans ses évaluations de projets.	31 janvier 2024

INTRODUCTION

À propos de ce rapport

Le 27 mars 2023, les rapports de la vérificatrice générale du Canada ont été déposés à la Chambre des communes et renvoyés au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes (le Comité) pour étude². Parmi eux se trouvait un rapport intitulé « L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres — Affaires mondiales Canada ». Le présent rapport résume celui du BVG et énonce les recommandations du Comité à l'endroit d'AMC.

Paramètres de l'audit

Les principaux paramètres de l'audit de performance du BVG sont résumés au tableau 1.

Tableau 2 — Paramètres de l'audit

Organisation auditée	Affaires mondiales Canada (AMC ou le Ministère).	
Objectif de l'audit	Déterminer si AMC avait mis en œuvre la Politique d'aide internationale féministe du Canada, en finançant des projets qui appuyaient l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, et en montrant que les projets produisaient les résultats escomptés.	
Période d'audit	La conclusion de l'audit s'applique à la période allant du 1 ^{er} avril 2017 au 31 octobre 2022.	

Source : Bureau du vérificateur général du Canada, <u>L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres — Affaires mondiales Canada</u>, rapport 4 des Rapports de 2023 de la vérificatrice générale du Canada, À propos de l'audit et paragr. 4.8.

Contexte

En 2017, le Canada, sous la direction d'AMC, a lancé la Politique d'aide internationale féministe du Canada, qui s'applique à toutes les dépenses d'aide internationale du Ministère. Conformément à la Politique, le Ministère s'est engagé à financer des projets qui améliorent l'égalité des genres et les conditions de vie des populations les plus pauvres et les plus marginalisées du monde. Les femmes et les filles sont touchées de

² Chambre des communes, *Journaux*, 27 mars 2023.



façon disproportionnée par des facteurs comme la pauvreté, la croissance démographique et les changements climatiques³.

Réunion du Comité permanent des comptes publics

Le 20 avril 2023, le Comité a organisé une réunion sur le rapport du BVG. Les personnes suivantes y ont participé :

- BVG Karen Hogan, vérificatrice générale du Canada;
 Martin Dompierre, vérificateur général adjoint; Susan Robertson, directrice
- AMC Christopher MacLennan, sous-ministre, Développement international; Patricia Peña, sous-ministre adjointe, Partenariats pour l'innovation dans le développement; Natalie Lalonde, dirigeante principale de l'audit, Bureau du dirigeant principal de l'audit⁴

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

A. Surveillance et communication des résultats

Le BVG a constaté que « Affaires mondiales Canada n'a pas surveillé ou communiqué de façon exhaustive les résultats par rapport aux objectifs de la politique⁵ ».

1. Gestion de l'information

Pendant l'audit, les responsables ministériels ont affirmé que certains documents de projet liés à l'aide internationale étaient trop difficiles à trouver et ne pouvaient pas être utilisés aux fins de l'audit pour les raisons suivantes :

BVG, <u>L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres</u> — <u>Affaires mondiales Canada</u>, rapport 4 des Rapports de 2023 de la vérificatrice générale du Canada, paragr. 4.5. <u>DonnéesDév</u>, un tableau de bord interactif public, montre les dépenses du Canada au titre de l'aide internationale et des données détaillées provenant de toutes les sources gouvernementales.

Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Procès-verbal*, 1^e session, 44^e législature, 20 avril 2023, réunion n° 58.

⁵ BVG, <u>L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres — Affaires mondiales Canada</u>, rapport 4 des Rapports de 2023 de la vérificatrice générale du Canada, paragr. 4.12.

- Le personnel n'avait pas utilisé systématiquement les dépôts de données du Ministère pour gérer les renseignements à l'échelle des projets.
- Il n'y avait aucune procédure normalisée pour la conservation et la tenue à jour de l'information.
- Une partie des renseignements demandés avait été conservée sur les ordinateurs de membres du personnel qui avaient depuis quitté le Ministère. Les responsables n'étaient donc pas en mesure de les récupérer⁶.

Le BVG a fait un suivi à plusieurs reprises auprès du Ministère et a reçu les documents sur une période de quatre mois, mais le Ministère n'a pas fourni tous les renseignements exigés⁷. L'Annexe A contient des informations supplémentaires sur cette question.

Au cours de l'audit, la non-disponibilité de renseignements essentiels comme les rapports d'étape des projets constituait un problème grave. Le Ministère ne pouvait pas utiliser ces renseignements pour assurer la surveillance des progrès globaux en vue de l'atteinte de résultats en matière d'égalité des genres. Il ne pouvait pas non plus démontrer qu'il évaluait l'incidence de ses dépenses ou qu'il utilisait les renseignements qui, autrement, seraient consignés dans les documents clés pour prendre des décisions sur les nombreux projets qu'il devait gérer⁸.

Par conséquent, le BVG a formulé la recommandation suivante :

Affaires mondiales Canada devrait immédiatement prendre des mesures pour investir dans ses systèmes et ses pratiques de gestion de l'information, y compris dans la formation appropriée, afin que le Ministère dispose d'une approche exhaustive et fiable pour stocker, récupérer et utiliser l'information sur ses projets⁹.

Christopher MacLennan, sous-ministre, Développement international, a expliqué ainsi ce que le Ministère comptait faire pour répondre à cette recommandation :

En ce qui concerne la première recommandation, qui porte sur le système de gestion de l'information d'Affaires mondiales Canada, j'ai demandé au ministère de mettre immédiatement en place des mesures provisoires visant à créer une base de données unique pour la conservation et la gestion de l'ensemble des documents de projet. Dans

⁶ *Ibid.*, paragr. 4.15.

⁷ *Ibid.*, paragr. 4.16.

⁸ *Ibid.*, paragr. 4.18.

⁹ *Ibid.*, paragr. 4.19.



le même temps, le ministère intégrera les conclusions du rapport dans la refonte plus vaste et continue de notre système de gestion des subventions et des contributions. Ce grand projet de transformation, lancé il y a un an, permettra à Affaires mondiales Canada d'automatiser et de rationaliser ses processus et systèmes opérationnels afin que nous disposions de meilleurs renseignements à l'appui de la prise de décisions et que nous puissions améliorer la portée de l'aide internationale fournie par le Canada¹⁰.

Le plan d'action d'AMC compte quatre mesures pour répondre à cette recommandation, assorties d'échéances :

- Faire mieux connaître immédiatement la base de données des documents de projet récemment créée, qui permet aux responsables de projet de centraliser les liens vers les documents clés, tels que les ententes de financement, les évaluations et les rapports; assurer le suivi de l'utilisation de cette base de données et procéder à des ajustements en conséquence. Date d'achèvement prévu : 31 mai 2023.
- Effectuer un examen du programme de formation pour l'ensemble du personnel travaillant dans le domaine de l'aide internationale afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et des contributions. Date d'achèvement prévu : 31 décembre 2024.
- Élaborer un plan de formation pour l'ensemble du personnel travaillant dans le domaine de l'aide internationale afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et des contributions, dans le cadre de l'Initiative de transformation des subventions et des contributions. Date d'achèvement prévu : 30 juin 2026¹¹.
- Mettre en œuvre un nouveau système de gestion des subventions et des contributions qui facilitera le stockage et la récupération de la documentation relative aux projets. Cela permettra de s'assurer que la supervision, le suivi du transfert et les efforts de diligence raisonnable sont facilement réalisables et mieux documentés. Date d'achèvement prévu: 31 décembre 2026.

¹⁰ Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Témoignages*, 1º session, 44º législature, 20 avril 2023, <u>réunion nº 58</u>, 1535.

¹¹ Affaires mondiales Canada (AMC), <u>Plan d'action détaillé</u>, p. 1.

Le Comité s'inquiète de ce que le Ministère prévoie prendre trois ans pour mettre en place son nouveau système de gestion des subventions et des contributions; il recommande donc :

Recommandation 1 — Sur la gestion de l'information

Qu'Affaires mondiales Canada présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes :

- 1) d'ici le 31 janvier 2024, un rapport sur le suivi de l'utilisation de la nouvelle base de données des documents de projet;
- 2) d'ici le 31 décembre 2024, un rapport sur l'examen de la formation suivie par le personnel travaillant dans le domaine de l'aide internationale et un premier rapport d'étape sur le développement du nouveau système de gestion des subventions et contributions;
- 3) d'ici le 30 avril 2024, un rapport indiquant si le Ministère est toujours en voie d'élaborer son plan de formation du personnel afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et des contributions tel que prévu, et un second rapport d'étape sur le développement de ce nouveau système.

Le Comité encourage aussi fortement Affaires mondiales Canada à accélérer la mise en place de son système de gestion des subventions et contributions.

2. Suivi des résultats ministériels

Selon le BVG, AMC « a établi des indicateurs pour surveiller les progrès réalisés relativement à l'atteinte des objectifs de la politique. Toutefois [...] 24 indicateurs de la politique du Ministère sur 26 ne mesuraient pas les résultats. Le nombre de personnes qui ont bénéficié d'un soutien nutritionnel en est un exemple; il ne s'agit pas d'un résultat, mais d'un extrant. Un résultat serait l'amélioration de l'état de santé ou l'accroissement de l'espérance de vie. Les rapports du Ministère contenaient des renseignements qui représentaient avec exactitude une partie des travaux du Ministère, mais qui ne brossaient pas un tableau complet des résultats¹². »

BVG, <u>L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres</u> — Affaires mondiales Canada, rapport 4 des Rapports de 2023 de la vérificatrice générale du Canada, paragr. 4.22.



Karen Hogan, vérificatrice générale du Canada, a expliqué ainsi la nature du problème :

Affaires mondiales Canada doit également se pencher sur la façon dont il mesure les résultats à plus long terme. Nous avons constaté qu'il se concentrait sur les extrants à court terme : seulement 2 indicateurs de la politique sur 26 mesuraient les résultats. Un projet de construction de toilettes et de poste de lavage des mains pour rendre les écoles plus accueillantes pour les filles qui pourraient s'absenter lorsqu'elles ont leurs règles en est un exemple. Le ministère n'a pas assuré le suivi des résultats de ce projet en vérifiant, par exemple, si les taux de fréquentation et d'achèvement scolaires s'étaient améliorés à long terme pour les filles 13.

Le BVG a évalué 60 projets pour déterminer si le Ministère avait démontré qu'il assurait le suivi des indicateurs de la politique et constaté que le Ministère avait seulement utilisé les résultats de 35 de ces projets pour rendre compte des objectifs de la politique. Selon le BVG, « des rapports qui omettent près de la moitié des projets sont incomplets¹⁴ ». L'Annexe B contient plus d'information sur ces 60 projets.

De plus, la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor exige que la direction mesure et évalue les progrès accomplis par un ministère en vue de réaliser ses objectifs en matière de politique afin qu'il puisse améliorer ses programmes, ses politiques et ses services. La haute direction d'AMC n'a pas examiné l'incidence complète des programmes et n'était pas en mesure de le faire. Sans un compte rendu exhaustif des résultats des projets, la haute direction ne pouvait pas tenir compte de l'évolution des conditions ni apporter des changements pour améliorer la mise en œuvre de la politique. Une saine gestion de l'information ainsi qu'une meilleure surveillance et une meilleure évaluation des projets par rapport aux objectifs de la politique permettraient à la haute direction de prendre des décisions fondées sur des données probantes afin d'améliorer les résultats pour les femmes et les filles¹⁵.

Par conséquent, le BVG a formulé la recommandation suivante :

Affaires mondiales Canada devrait modifier ses indicateurs de rendement afin de mesurer à la fois les extrants et les résultats, de sorte que le Ministère puisse rendre pleinement compte de l'incidence du financement par rapport aux objectifs et aux

¹³ Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Témoignages*, 1^e session, 44^e législature, 20 avril 2023, <u>réunion n° 58</u>, 1535.

BVG, <u>L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres</u> — <u>Affaires mondiales Canada</u>, rapport 4 des Rapports de 2023 de la vérificatrice générale du Canada, paragr. 4.23.

¹⁵ *Ibid.*, paragr. 4.26 et 4.27.

priorités en matière de politique en vue d'améliorer l'égalité des genres et les résultats pour les femmes et les filles¹⁶.

Dans son plan d'action, AMC propose trois mesures pour répondre à cette recommandation :

- inclure dans le mandat du Comité des opérations de l'assistance internationale des discussions semestrielles axées sur un examen de haut niveau des résultats de l'aide internationale au niveau des politiques (p. ex. examen des nouveaux cadres de résultats au niveau des politiques, contribution anticipée aux rapports ministériels sur l'aide internationale, examen des données agrégées issues des exercices de rapport annuel). Date d'achèvement prévue : 30 mai 2023;
- définir les options permettant d'améliorer les rapports publics sur les résultats et de mieux étayer le processus de suivi et de prise de décision au niveau des politiques par des informations au niveau des résultats, y compris un examen de l'approche d'AMC concernant les indicateurs de rendement clés pour l'aide internationale. Date d'achèvement prévue : 31 mars 2024;
- dans le cadre de l'Initiative de transformation des subventions et des contributions, mettre en œuvre un nouveau système d'information de gestion axé sur les résultats qui facilitera la collecte, l'agrégation, l'utilisation et la publication d'informations sur les résultats à des fins de prise de décision, d'apprentissage et de responsabilité publique. Date d'achèvement prévue : 31 décembre 2026¹⁷.

Le Comité a déjà indiqué à la section précédente qu'il s'attend à ce que le nouveau système d'information de gestion soit achevé plus tôt que le 31 décembre 2026. En ce qui concerne la nouvelle approche concernant les indicateurs de rendement clés, il recommande donc :

Recommandation 2 — Sur le suivi des résultats ministériels

Que, d'ici le 31 mars 2024, Affaires mondiales Canada présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport sur ses nouveaux

¹⁶ *Ibid.*, paragr. 4.28.

¹⁷ AMC, <u>Plan d'action détaillé</u>, p. 2.



indicateurs de rendement sur l'aide internationale; ces derniers devraient mesurer non seulement les extrants, mais aussi les résultats.

3. Analyse comparative entre les sexes plus

Le BVG a constaté que, dans ses analyses des documents de projets, « le Ministère avait intégré l'égalité des genres, respectant ainsi ses directives internes sur le plan de l'uniformité et de l'exactitude [...] Les évaluations de l'égalité des genres comprenaient suffisamment de détails pour établir que les projets [...] examinés respectaient les normes du Ministère en matière d'intégration du genre 18 ».

Cependant, le processus d'évaluation « relative à l'égalité des genres pour les projets du Ministère ne comprenait pas systématiquement des analyses de facteurs identitaires liés à l'intersectionnalité, à part l'âge. Sans intégrer des facteurs comme le lieu géographique ou la situation de famille dans les évaluations relatives à l'égalité des genres, il était difficile de savoir comment le Ministère estimait dans quelle mesure les projets étaient destinés à mettre en œuvre des programmes inclusifs¹⁹. »

Par conséquent, le BVG a formulé la recommandation suivante :

Affaires mondiales Canada devrait tenir compte de facteurs identitaires au-delà de l'âge dans ses évaluations de projets relativement à l'égalité des genres afin de soutenir des programmes inclusifs²⁰.

Selon son plan d'action, le Ministère prévoit prendre les mesures suivantes pour répondre à cette recommandation :

- sensibiliser davantage le personnel de planification des projets à l'exigence et aux outils disponibles pour tenir compte de l'intersectionnalité dans les évaluations de l'égalité des sexes, notamment par le biais de séances d'information, conformément aux orientations de 2020. Date d'achèvement prévue : 31 mai 2023;
- compte tenu de la façon dont les facteurs identitaires croisés sont pris dans d'autres aspects de la planification du projet (p. ex., analyse des droits de la personne, description des bénéficiaires) et la conformité avec

BVG, <u>L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres — Affaires mondiales Canada</u>, rapport 4 des Rapports de 2023 de la vérificatrice générale du Canada, paragr. 4.32.

¹⁹ *Ibid.*, paragr. 4.33.

²⁰ *Ibid.*, paragr. 4.48.

l'analyse comparative entre les sexes plus du gouvernement du Canada, effectuer un examen des :

- meilleures pratiques et défis dans la prise en compte des facteurs identitaires dans les évaluations de l'égalité des genres au niveau des projets;
- meilleures pratiques externes qui tiennent compte de l'intersectionnalité dans la publication des résultats liés à l'égalité des genres. Date d'achèvement prévue : 31 octobre 2023.
- sur la base des conclusions de l'examen ci-dessus, apporter les ajustements nécessaires aux orientations, outils, sa formation, sa capacité et ses capacités en matière d'égalité des sexes, de droits de la personne et de gestion globale de projets, et élaborer de nouvelles ressources, si nécessaire, pour renforcer la prise en compte des facteurs identitaires autres que l'âge dans les évaluations de l'égalité des genres au niveau des projets. Date d'achèvement prévue : 30 janvier 2024²¹.

Durant l'audience, Christopher MacLennan a indiqué ce qui suit :

Comme je l'ai mentionné, la politique a été lancée en 2017. Entre 2017 et 2020, nous avons sans contredit reconnu le problème relevé par la vérificatrice générale.

En 2020, nous avons apporté des changements considérables à notre approche pour mener des analyses fondées sur les genres, et c'est à ce moment que le « plus » a été ajouté. Comme je l'ai dit, nous avons ajouté les critères d'ethnicité, de race, de religion et d'âge — des facteurs intersectionnels qui peuvent accroître la vulnérabilité et qui devraient être pris en considération dans la conception et la mise en œuvre des projets.

Les 10 projets examinés par la vérificatrice générale ont tous été approuvés avant 2020, c'est-à-dire avant le changement apporté au ministère en 2020.

Nous allons tout de même immédiatement lancer un examen pour vérifier que les changements apportés en 2020 corrigent les constats de la vérificatrice générale sur les projets d'avant 2020. Si des changements s'avèrent nécessaires — si nous devons modifier les procédures, la formation ou les documents d'orientation dont se servent nos agents de projets, par exemple —, nous apporterons des correctifs²².

²¹ AMC, Plan d'action détaillé, p. 4.

²² Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Témoignages*, 1e session, 44e législature, 20 avril 2023, <u>réunion nº 58</u>, 1655.



Par conséquent, le Comité recommande :

Recommandation 3 — Sur l'analyse comparative entre les sexes plus

Que, d'ici le 31 janvier 2024, Affaires mondiales Canada présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport sur les ajustements apportés aux orientations, outils, formations et processus existants afin de tenir compte de facteurs identitaires au-delà de l'âge dans ses évaluations de projets.

Réalisation des engagements

Au cours de l'exercice 2017-2018, le Ministère s'est engagé à :

- attribuer 80 % des fonds bilatéraux à des projets tenant compte de l'égalité des genres;
- dépenser 15 % des fonds bilatéraux pour des projets axés sur l'égalité des genres;
- consacrer 50 % des fonds bilatéraux à des projets réalisés en Afrique subsaharienne²³.

En 2021–2022, seul le premier objectif a été atteint (89 %); cependant, le deuxième (10 %) et le troisième (48 %) ne l'ont pas été²⁴. Le BVG n'a pas formulé de recommandation dans ce domaine. Au cours de l'audience, Christopher MacLennan a fourni les explications suivantes sur l'incapacité du Ministère à atteindre tous les objectifs :

Je peux vous assurer que ces trois engagements font l'objet d'un suivi très régulier. Nous en assurons le suivi depuis que la politique a été lancée.

Honnêtement, il y a eu des changements importants depuis 2017. Par exemple, concernant l'engagement relatif aux programmes axés sur l'égalité des genres, on est passé de 3 % en 2015–2016 à un total de 12 % en 2021. Et c'était en fait 14 % en 2019–2020.

12

BVG, <u>L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres — Affaires mondiales Canada</u>, rapport 4 des Rapports de 2023 de la vérificatrice générale du Canada, pièce 4.4 — version textuelle.

²⁴ Ibid.

Nous assurons un suivi régulier tout au long de l'année et les choses ont beaucoup évolué au fil du temps dans ce cas. En ce qui concerne l'engagement pour l'Afrique subsaharienne, nous avons atteint 49 %, soit juste en deçà de l'objectif fixé.

Je peux dire au Comité que le ministère gère régulièrement son budget en fonction d'un grand nombre d'engagements relatifs à des programmes et à des dépenses. C'est normal. C'est le cas depuis que je travaille dans le domaine de l'aide internationale, c'est-à-dire depuis de nombreuses années et sous de nombreux gouvernements. La difficulté que pose un objectif en pourcentage, cependant, c'est que nous ne contrôlons pas toujours le dénominateur. Ce qui s'est passé avec la COVID-19, qui a été suivie de l'invasion en Ukraine, a fondamentalement changé le dénominateur.

La crise en Ukraine et d'autres crises ne se passent pas en Afrique subsaharienne, de sorte que l'intensification des efforts qu'a déployés le Canada pour répondre à ces crises a manifestement eu des effets négatifs sur la proportion totale des fonds consacrés à l'Afrique subsaharienne. Pour la COVID-19, nos investissements consistaient essentiellement à fournir et à distribuer immédiatement des vaccins. Cela ne correspond pas à un projet EG3, comme on l'appelle. Par conséquent, notre capacité à atteindre cet objectif a été réduite²⁵.

CONCLUSION

Affaires mondiales Canada n'a pas été en mesure de montrer comment la Politique d'aide internationale féministe du Canada contribuait à l'amélioration de l'égalité des genres dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Des lacunes importantes dans ses pratiques de gestion de l'information ont empêché le Ministère d'évaluer les résultats et d'en rendre compte entièrement au Parlement et à la population canadienne.

Par conséquent, le Comité formule trois recommandations visant à s'assurer que les recommandations du Bureau du vérificateur général soient adéquatement suivies, et que le Ministère en fournisse la preuve au Comité au moyen de rapports faisant état des progrès réalisés. Ces recommandations touchent la gestion de l'information, le suivi des résultats ministériels et l'analyse comparative entre les sexes plus.

²⁵ Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Témoignages*, 1e session, 44e législature, 20 avril 2023, <u>réunion ne 58</u>, 1705.

ANNEXE A — RÉPONSE ÉCRITE D'AFFAIRES MONDIALES CANADA

En réponse à une question posée lors de l'audience, Affaires mondiales Canada a fourni l'information suivante.

INFORMATIONS FOURNIES PAR AFFAIRES MONDIALES CANADA AU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

L'équipe du Bureau du vérificateur général (BVG) a demandé à Affaires mondiales Canada (AMC) de leur fournir la documentation de projets dans un délai de cinq jours ouvrables. Le bureau du dirigeant principal de l'audit à AMC a immédiatement pris des mesures à la réception de la demande et a informé l'équipe du BVG qu'il faudrait plus que les cinq jours ouvrables demandés pour fournir la documentation sur les projets en raison de la nature très variée des documents. Au total, 459 documents spécifiques aux projets, ainsi qu'environ 300 documents relatifs aux politiques et à la gestion des programmes à AMC, ont été fournis au BVG. Les demandes de documents spécifiques concernaient des projets gérés par plus de 50 responsables de projets différents répartis dans le monde entier. La mobilité du personnel d'AMC chargé de l'assistance internationale, due en partie au système de rotation des ressources humaines, ainsi que les difficultés rencontrées par les responsables de projet, en particulier ceux qui travaillent sur le terrain et qui n'ont pas ou peu accès aux systèmes de gestion de l'information de l'entreprise, ont également contribué aux retards dans le partage des documents. En outre, au début de la procédure, AMC aurait dû préciser avec le BVG quels documents étaient nécessaires pour que le dossier soit considéré comme complet. Cela aurait permis de limiter la recherche des documents manguants. C'est pour ces raisons que le Ministère s'est engagé à redoubler d'efforts pour s'assurer que nous disposons de systèmes efficaces de gestion de l'information et de mesure des résultats afin de démontrer aux Canadiens la valeur de nos investissements. En outre, le bureau du dirigeant principal de l'audit à AMC élabore actuellement un protocole, qui comprendra le processus de gestion des demandes d'information, afin de mieux soutenir les futurs audits du BVG.

ANNEXE B — RÉPONSE ÉCRITE DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

En réponse à une question posée lors de l'audience, le Bureau du vérificateur général (BVG) a fourni l'information suivante.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES PROJETS D'AIDE INTERNATIONALE EXAMINÉS

J'aimerais en profiter pour donner des précisions sur ce que nous avons examiné à l'échelle des projets en ce qui concerne les résultats. À l'échelle des projets, nous avons examiné les documents d'un échantillon de 60 projets financés de façon bilatérale parmi les 619 projets lancés après le 1^{er} avril 2017 pour lesquels le Ministère disposait de rapports pour une période d'au moins un an. Dans le cadre du processus d'approbation, Affaires mondiales Canada exigeait que toutes les propositions de projet comprennent un modèle logique définissant les extrants et les résultats associés. Les documents des projets que nous avons examinés montraient que les responsables de projet surveillaient et approuvaient les paiements à mesure que les jalons des projets étaient réalisés. Pour l'ensemble des projets que nous avons examinés, nous avons constaté que les organisations bénéficiaires avaient rendu des comptes sur les résultats des projets, ce qui comprenait à la fois des extrants et des résultats, aux responsables de projet du Ministère. Nous ne disposons pas d'une ventilation plus détaillée de l'information à l'échelle des projets.

Nous avons cherché à savoir si tous les résultats de ces projets étaient appliqués et utilisés à l'échelle du Ministère et reliés aux indicateurs utilisés pour les rapports externes. Nous avons constaté qu'Affaires mondiales Canada avait utilisé des données de 35 projets sur 60 pour l'établissement des rapports externes sur les résultats. Pour les 25 projets restants, nous n'avons relevé aucun élément probant indiquant que les données avaient été utilisées dans les rapports ministériels. Vous trouverez ci joint une liste des 60 projets que nous avons examinés.

Tableau 1 — Liste des 60 projets examinés indiquant si les projets étaient compris dans les rapports ministériels

(La	e du projet fourni par Affaires mondiales Canada traduction du titre proposée par le BVG figure entre enthèses.)	Affaires mondiales Canada a fourni des éléments probants montrant que les données découlant du projet avaient fait l'objet de rapports ministériels
1.	Strengthening recovery response on gender-based violence post cyclone in Mozambique	Non
	(Renforcement de l'intervention en matière de violence fondée sur le genre après le passage du cyclone au Mozambique)	
2.	Building a baseline for sexual and reproductive human rights data in Mozambique, COVID-19	Oui
	(Élaboration d'une base de référence pour les données sur les droits sexuels et reproductifs de la personne au Mozambique, COVID-19)	
3.	Reaching the poorest: quality sexual and reproductive health services in Mozambique	Oui
	(Atteindre les plus pauvres : des services de santé sexuelle et reproductive de qualité au Mozambique)	
4.	Humanitarian Response Plan 2018: United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, for West Bank and Gaza	Non
	(Plan d'intervention humanitaire 2018 : Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, pour la Cisjordanie et Gaza)	
5.	Technical support for education strategy	Non
	(Soutien technique de la stratégie en matière d'éducation)	
6.	Reducing sexual and reproductive human rights gaps, Central America	Oui
	(Réduction des écarts en matière de droits sexuels et reproductifs de la personne en Amérique centrale)	
7.	Humanitarian Response Plan 2019: protecting the dignity of female heads of households in the Gaza Strip (AISHA: association for woman and child protection)	Non
	(Plan de réponse humanitaire 2019 : protéger la dignité des ménages dirigés par des femmes dans la bande de Gaza [AISHA : Association for Woman and Child Protection])	

(La	e du projet fourni par Affaires mondiales Canada traduction du titre proposée par le BVG figure entre enthèses.)	Affaires mondiales Canada a fourni des éléments probants montrant que les données découlant du projet avaient fait l'objet de rapports ministériels
8.	Rights and Economic Development for Nepal's Empowered Women)	Non
	(Droits et développement économique pour les femmes du Népal ayant accédé à l'autonomie)	
9.	Support to electoral process in Tunisia	Non
	(Appui au processus électoral en Tunisie)	
10.	Protective learning and nurturing environments (PLANE): bringing young and adolescent girls to new heights	Oui
	(Milieux d'apprentissage sécuritaires et stimulants pour l'éducation des filles [PLANE] : amener les jeunes filles et les adolescentes vers de nouveaux sommets)	
11.	Support to inter-agency network for education in emergencies for girls and women	Non
	(Appui au Réseau Inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence en soutien aux filles et aux femmes)	
12.	No to gender-based violence in Sri Lanka	Non
	(Non à la violence basée sur le genre au Sri Lanka)	
13.	Inspiring action: Manitoba Council for International Cooperation	Non
	(Inspirer l'action : Conseil manitobain pour la coopération internationale)	
14.	United Nations verification and inspection, Yemen	Oui
	(Vérification et inspection des Nations Unies, Yémen)	
15.	Making trade work for women in Africa: Lesotho, Uganda, Madagascar, and Ethiopia	Oui
	(Promouvoir le commerce pour les femmes en Afrique : Lesotho, Ouganda, Madagascar et Éthiopie)	
16.	Abolition des mutilations génitales des filles, Bénin	Non
	(abolition of genital mutilation of girls, Benin)	
17.	Community resilience to climate change, Senegal	Oui
	(La résilience des communautés face aux changements climatiques, Sénégal)	

(La	e du projet fourni par Affaires mondiales Canada craduction du titre proposée par le BVG figure entre enthèses.)	Affaires mondiales Canada a fourni des éléments probants montrant que les données découlant du projet avaient fait l'objet de rapports ministériels
18.	Inspiring action: Alberta Council for Global Cooperation	Non
	(Inspirer l'action : Conseil albertain pour la coopération internationale)	
19.	Improving sexual and reproductive human rights for women and girls in Latin America and Sub-Saharan Africa (She Decides)	Oui
	(Améliorer la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles en Amérique latine et en Afrique subsaharienne [She Decides])	
20.	Strengthening resilience in Rohingya, Cox's Bazar, Bangladesh	Oui
	(Renforcer la résilience des Rohingyas, Cox's Bazar, Bangladesh)	
21.	Girls education in Tanzania: girls retention and transition initiative	Oui
	(Éducation des filles en Tanzanie : initiative de rétention et de transition des filles)	
22.	Women's economic empowerment in Mongolia	Oui
	(Autonomisation économique des femmes en Mongolie)	
23.	Securing women's economic empowerment in Donbass, Ukraine	Non
	(Assurer l'autonomisation économique des femmes dans le Donbas, Ukraine)	
24.	Humanitarian Response Plan 2019: World Food Programme	Non
	(Plan de réponse humanitaire 2019 : Programme alimentaire mondial)	
25.	Empowering Civil Society for Women/Girls	Oui
	(Société civile favorisant l'autonomisation des femmes et des filles)	
26.	Sharing her voice on air (Voix de Femme) (woman's voice)	Oui
	(Faire entendre sa voix sur les ondes [Voix de femme])	
27.	Women's rights and gender-sensitive justice	Oui
	(Justice sensible au genre et droits des femmes)	
28.	Women's voice and leadership, Ukraine	Non
	(Voix et leadership des femmes, Ukraine)	

(La t	e du projet fourni par Affaires mondiales Canada traduction du titre proposée par le BVG figure entre enthèses.)	Affaires mondiales Canada a fourni des éléments probants montrant que les données découlant du projet avaient fait l'objet de rapports ministériels
29.	Reaching girls everywhere: increasing youth access to family planning and contraceptives, Democratic Republic of the Congo and Mali—support to United Nations Population Fund (UNFPA) and supplies	Oui
	(Accroître l'accès à la planification familiale et aux contraceptifs pour les filles, République démocratique du Congo et Mali — soutien au Fonds des Nations Unies pour la population [UNFPA] et aux fournitures)	
30.	Small and medium organizations: capacity-building and knowledge (Spur Change)	Non
	(Petites et moyennes organisations : renforcement des capacités et partage des connaissances [Activer le changement])	
31.	Women's voice and leadership, Colombia	Oui
	(Voix et leadership des femmes, Colombie)	
32.	Women's voice and leadership, Peru: Cuso Internationa	Non
	(Voix et leadership des femmes, Pérou : Cuso International)	
33.	Renforcement de la santé reproductive, Bénin (Passerelle)	Oui
	(improving reproductive health, Benin [Passerelle])	
34.	Livelihood support and women's empowerment, Cox's Bazar, Bangladesh	Oui
	(Soutien aux moyens de subsistance et renforcement de l'autonomisation des femmes à Cox's Bazar, Bangladesh)	
35.	Strengthening federalism and inclusive governance in Myanmar	Oui
	(Renforcer le fédéralisme et la gouvernance inclusive au Myanmar)	
36.	Adaptation des populations côtières et économie bleue, Afrique de l'Ouest	Oui
	(adaptation of coastal populations and the blue economy, West Africa)	
37.	WEE Ghana: Empowering women in non-traditional trades for Northern Ghana	Oui
	(WEE Ghana : Renforcer l'autonomie des femmes dans les métiers non traditionnels pour l'économie du Nord du Ghana)	

(La f	e du projet fourni par Affaires mondiales Canada traduction du titre proposée par le BVG figure entre enthèses.)	Affaires mondiales Canada a fourni des éléments probants montrant que les données découlant du projet avaient fait l'objet de rapports ministériels
38.	Improving access to education in tribal districts of Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan	Oui
	(Amélioration de l'accès à l'éducation dans les districts tribaux de Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan)	
39.	Women's rights, action, and advocacy project, Philippines	Non
	(Projet sur l'action et la défense des droits des femmes, Philippines)	
40.	Accès équitable à l'éducation au Cameroun	Oui
	(equitable access to education, Cameroon)	
41.	2019 election observation mission, Ukraine	Non
	(Missions d'observation électorale, 2019, Ukraine)	
42.	Beyond borders: safe spaces for girls	Non
	(Au-delà des frontières : Espaces sécuritaires pour les filles)	
43.	Women and youth entrepreneurs leading change, West Bank and Gaza (OBADER project)	Non
	(Les femmes et les jeunes entrepreneurs qui dirigent le changement, Cisjordanie et Gaza [projet OBADER])	
44.	Support to United Nations Population Fund (UNFPA) supplies 2018–2020: increasing access to family planning and contraceptives	Oui
	(Soutien à l'approvisionnement en fournitures du Fonds des Nations Unies pour la population [FNUAP], 2018-2020 : améliorer l'accès à la planification familiale et aux contraceptifs)	
45.	Emergency appeal: United Nations Relief and Works Agency (UNRWA), 2018, West Bank and Gaza	Oui
	(Appel d'urgence : Office de secours et de travaux des Nations Unies [UNRWA], 2018, Cisjordanie et Gaza)	
46.	Food security and empowerment of women in Cox's Bazar, Bangladesh	Oui
	(Sécurité alimentaire et renforcement de l'autonomisation des femmes à Cox's Bazar, Bangladesh)	

(La	e du projet fourni par Affaires mondiales Canada traduction du titre proposée par le BVG figure entre enthèses.)	Affaires mondiales Canada a fourni des éléments probants montrant que les données découlant du projet avaient fait l'objet de rapports ministériels
47.	Advancing sexual and reproductive human rights in Cabo Delgado, Mozambique (SPARC)	Oui
	(Favoriser les droits sexuels et reproductifs à Cabo Delgado, Mozambique [SPARC])	
48.	Strengthening audit institutions	Oui
	(Renforcement des institutions de contrôle)	
49.	Plan for girls: improved realization of the rights and well-being of adolescent girls in Benin and Cameroon	Non
	(Plan pour les filles : améliorer la réalisation des droits et du bien-être des adolescentes au Bénin et au Cameroun)	
50.	Combat absenteeism and barriers to education in Mozambique	Oui
	(Combattre l'absentéisme scolaire et réduire les obstacles à l'éducation au Mozambique)	
51.	Femmes Agriculture Résilience (FAR), Sénégal	Oui
	(resilient women and agriculture, Senegal)	
52.	Santé sexuelle et reproductive au Mali	Oui
	(sexual and reproductive health in Mali)	
53.	Natural Infrastructure for Water Security (NIWS)	Oui
	(Infrastructure naturelle pour la sécurité hydrique)	
54.	Global financing facility phase II	Non
	(Mécanisme de financement mondial, phase II)	
55.	Municipal services and social resilience (infrastructure) in Jordan	Non
	(Services municipaux et résilience sociale [infrastructure] en Jordanie)	
56.	Renewable energy in small island developments	Non
	(L'énergie renouvelable dans les petits États insulaires en développement)	
57.	Strengthening national sexual and reproductive health services in Mozambique	Oui
	(Renforcement des services nationaux de santé sexuelle et reproductive au Mozambique)	

Titre du projet fourni par Affaires mondiales Canada (La traduction du titre proposée par le BVG figure entre parenthèses.)		Affaires mondiales Canada a fourni des éléments probants montrant que les données découlant du projet avaient fait l'objet de rapports ministériels	
58.	Accès aux services de santé à Kinshasa, République démocratique du Congo	Oui	
	(access to health services in Kinshasa, Democratic Republic of the Congo)		
59.	Delivering for girls and women in multiple countries (Au service des filles et des femmes dans de nombreux pays)	Non	
60.	Family health houses for Afghanistan (Maisons pour la santé familiale en Afghanistan)	Oui	

${\bf Tableau~2-Nombre~total~de~projets}$

	Totaux	
Non	25	
Oui	35	
Nombre total de projets	60	

ANNEXE C LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la <u>page Web du Comité sur cette étude</u>.

Organismes et individus	Date	Réunion
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	2023/04/20	58
Natalie Lalonde, dirigeante principale de l'audit Bureau du dirigeant principal de l'audit		
Christopher MacLennan, sous-ministre, Développement international		
Patricia Peña, sous-ministre adjointe, Partenariats pour l'innovation dans le développement		
Bureau du vérificateur général	2023/04/20	58
Martin Dompierre, vérificateur général adjoint		
Karen Hogan, vérificatrice générale		
Susan Robertson, directrice		

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (<u>réunions nos 58 et 81</u>) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président, John Williamson